



Conseil d'INSPE du 17 octobre 2025

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation à 11h00 (Campus du Morne Ferret)

Rappel de l'ordre du jour

- 1. Propos liminaires du Président du conseil et du Directeur de l'INSPE**
- 2. Approbation du compte rendu de conseil du 12 septembre 2025**
- 3. Bilan de la campagne d'inscription 2025**
- 4. Campagne Mon Master 2026 : Master MEEF pratiques et ingénierie de la formation**
- 5. Ressources humaines : campagne de recrutement 2026 des personnels BIATSS**
- 6. Organigramme pédagogique de l'INSPE**
- 7. Informations sur la préparation du budget 2026**
- 8. Point sur le dossier d'accréditation des masters enseignement et éducation**
- 9. Point sur la vie du campus**
 - 9.1. Vie étudiante
 - 9.2. Équipements et travaux

Membres du Conseil d'Institut				
N°	Qualité	Nom	Prénom	Émargement
1	Personnalités extérieures désignées par le Recteur de l'académie de Guadeloupe	LOMON	Fabrice	Présent
2		<i>Vacant</i>		
3		SEGA	Lucienne	Présent / Distanciel
4		MARIVAL	Catherine	
5		BERGOPSOM	Dominique	
6	Collectivités territoriales	BONDOT-GALAS	Gersiane	Présent / Distanciel
7		ROBIN	Sabrina	
8		PARAT-EDOM	Laisely	Présent / Distanciel
9	Représentants des personnels	ANCIAUX	Frédéric	Présent
10		DELCROIX	Antoine	Présent
11		ODACRE	Elisabeth	Procuration à Mme CIMBER
12		JEANNOT	Béatrice	Procuration à Mme JACQUET
13		JACQUET	Nathalie	Présent / Distanciel
14		CHAHIM	Fadel	Présent / Distanciel
15		MOULINS	Emilie	Présent / Distanciel
16		<i>Vacant</i>		
17		CIMBER	Lydia	Présent / Distanciel
18		<i>Vacant</i>		
19	Représentants des étudiants, fonctionnaires, stagiaires, personnels bénéficiant d'action de formation	GIMS	Ismaël	
20		<i>Vacant</i>		
21		<i>Vacant</i>		
22		<i>Vacant</i>		
23	Représentants de l'UA désignés par le Président de l'UA	JOUBERT	Anne-Line	Présent / Distanciel
24		LOLLIA	Manuel	Procuration à M. ANCIAUX
25		SINNAPAH	Stéphane	Procuration à Mme JOUBERT
26	Personnalités extérieures désignées par le Conseil d'Institut	MERION	Julien	Procuration à M. DELCROIX
27		OUBLIE	Jessica	Procuration à M. LOMON
28		SOREZE	Alain	Présent / Distanciel

Invités

N°	Qualité	Nom	Prénom	Emargement
1	Personnalités extérieures invitées			
2				
3				
4	Responsable administrative et financière	NEGRIT	Nadia	Présent
5	Responsable du Département de Formation Continue	BALLE MANDONNEE	Hélène	
6	Responsable adjoint du Département de Formation Continue	BELLANGER	Jean-Pierre	
7	Responsable du Département de Formation Initiale	TERRO	Mylène	Distanciel
8	Chargée de mission Rectorat	CHATELARD	Kletty	
9	Directeur du CREEF	FORISSIER	Thomas	
10	Responsable du service de la Scolarité	GRIFFARD	Madeleine	Présent
11	Gestionnaire Cellule d'appui et d'aide au Pilotage	VINGATAMA	Mirella	Présent
12	Gestionnaire Cellule d'appui et d'aide au Pilotage	SAHAÏ	Mathieu	Présent

Vérification du quorum (membres en capacité de siéger) : 22

Présents : 12 Procuration : 6 Total : 18

Après vérification du quorum, Monsieur Fabrice LOMON, Président du Conseil d'Institut, ouvre la séance à 11h10 et adresse ses salutations aux membres. M. Antoine DELCROIX, Directeur de l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe prend ensuite la parole et présente ses propos liminaires.

Point 1. Propos liminaires du Président du conseil et du Directeur de l'INSPE

Le nombre de postes prévisionnels ouverts aux différents concours, a été présenté lors de la séance du Conseil supérieur de l'Éducation du 17 octobre 2025. Ces données demeurent provisoires tant que la loi de finances 2026 n'a pas été adoptée.

- 1^{er} degré : le nombre total de postes évoluerait de 8 117 en 2025 à 11 600 en 2026, répartis comme suit : 6 600 postes pour le concours de niveau master (concours actuel) et 5 000 postes pour le concours de niveau licence.
- 2nd degré et Encadrement Éducatif : les volumes passeraient de 13 141 postes en 2025 à 16 705 postes en 2026. Il convient toutefois de signaler une divergence mineure de cinq postes dans les chiffres communiqués au Conseil supérieur de l'Éducation, lesquels mentionnent 8 700 postes pour le concours de niveau master et 8 000 pour le concours de niveau licence.

L'arrêté relatif aux masters enseignement et éducation n'est pas paru à ce jour. Par ailleurs, l'ensemble des référentiels de formation a été présenté aux organisations syndicales et diffusé au sein du réseau des INSPÉ. La procédure de dépôt des demandes d'accréditation a également été récemment précisée.

Point 2. Approbation du compte rendu du conseil du 12 septembre 2025

M. le Président sollicite les membres présents, afin de déterminer si des modifications doivent être apportées.

Aucune remarque n'est formulée.

Vote : Approbation du compte-rendu du conseil du 12 septembre 2025

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 17
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : Le compte rendu du conseil du 12 septembre 2025 est voté à l'unanimité, par les membres présents ou représentés du Conseil de l'INSPE.

Point 3. Bilan de la campagne d'inscription 2025

Le tableau des inscrits à la date du conseil est présenté et figure ci-dessous.

MASTER MEEF		2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025	2025/2026 (13 octobre 2025)	2025/2026 (13 octobre 2025) Par mention
MEEF premier degré - 1D	M1 Professeur des Ecoles	93	55	66	61	53	110
	M2 Professeur des Ecoles	90	84	52	53	57	
MEEF second degré - 2D	M1 MEEF 2D Créole	6	6	4	9	5	109
	M2 MEEF 2D Créole	5	9	8	8	10	
	M1 MEEF ECO GESTION				10	10	
	M2 MEEF ECO GESTION					6	
	M1 MEEF 2D EPS	22	23	14	25	25	
	M2 MEEF 2D EPS	14	22	18	20	14	
	M1 MEEF 2D Lettres Modernes	13	14	4	10	9	
	M2 MEEF 2D Lettres Modernes	10	13	14	4	8	
	M1 MEEF 2D MATHS	9	6	10	6	5	
	M2 MEEF 2D MATHS	4	9	5	9	7	
	M1 MEEF 2D PC	7					
	M2 MEEF 2D PC	8	8	1			
	M1 MEEF 2D SVT	7	6	11	5	5	
	M2 MEEF 2D SVT	15	7	4	10	5	
MEEF encadrement éducatif	M1 MEEF EE CPE	11	10	14	10	15	24
	M2 MEEF EE CPE	15	16	11	11	9	
MEEF Pratiques et ingénierie de la formation	M1 MEEF PIF	9	10	4	9	12	41
	M2 MEEF PIF FFAP	19	23	20	11	16	
	M2 MEEF PIF PIDC	16	11	11	15	13	
	Total MEEF	373	332	271	286	284	284

M. DELCROIX précise les éléments qui suivent.

Premier degré

Il y a une stabilité des effectifs, sous réserve de légers ajustements qui pourront intervenir dans les prochains jours. D'un point de vue historique, les effectifs ont diminué, au cours des cinq dernières années. Cette baisse est cohérente avec le nombre de places offertes au concours externe de recrutement de professeur des écoles. En effet, environ 30 postes sont ouverts chaque année pour 50 étudiants inscrits en M1 et M2.

Second degré

Il convient de souligner la fragilité de certains parcours du second degré, pouvant soulever des interrogations quant à leur soutenabilité. La présidence de l'Université des Antilles a d'ailleurs émis une alerte à ce sujet. Le parcours EPS demeure le plus attractif, tandis que d'autres, tels que créole, mathématiques ou SVT, nécessitent un effort particulier, afin de renforcer leurs effectifs. Il est à noter que la baisse d'attractivité du parcours mathématiques constitue une problématique d'ampleur nationale.

Encadrement éducatif – CPE

Le master Encadrement Éducatif (EE) enregistre en M1, des effectifs plus élevés que les cinq dernières années, et le master PIF connaît également une progression notable.

Mme GRIFFARD, responsable du service de la scolarité, confirme que les listes d'inscription sont désormais stabilisées. Les chiffres présentés constituent donc des données définitives, pour l'année universitaire 2025-2026.

Point 4. Campagne Mon Master 2026 : Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

M. DELCROIX précise que le master MEEF PIF n'étant pas concerné par la réforme, il est possible de proposer, dans les délais fixés par la CFVU du pôle Guadeloupe, sa fiche de renseignement destinée à alimenter le portail national Mon Master.

Arrivée de Mme Laisely PARAT-EDOM à 11h23.

La fiche relative au master, sur laquelle l'équipe pédagogique n'a pas souhaité apporter de modifications substantielles figure ci-dessous. Une légère diminution du nombre de places proposées sur la plateforme est prévue, afin de permettre l'accueil des étudiants redoublants ainsi que d'autres publics n'ayant pas vocation à passer par la plateforme Mon Master. Par ailleurs, la nomination d'un nouveau responsable de formation sera soumise à l'approbation du Président de l'Université des Antilles : il s'agit de M. Jean-Jacques SALONE, maître de conférences en Sciences de l'éducation et de la formation (didactique des mathématiques).



Commission
Formation et Vie Universitaire
(CFVU)

Informations destinées au portail national Mon Master au titre de la rentrée universitaire 2026

MASTER

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)
Pratiques et ingénierie de la formation

Inspé de l'académie de la Guadeloupe

(à retourner à vpcfvu971@univ-antilles.fr au plus tard le 10 octobre 2025)

A soumettre en CFVU du 23 octobre 2025

La formation de niveau M	
Intitulé :	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Pratiques et ingénierie de la formation
Parcours (libellé des parcours type de formation au sein du master concerné)	Le master possède une structure en Y avec un tronc commun en M1 et deux parcours en M2 : - M2 Parcours Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP) - M2 Parcours Pratiques et Ingénierie des Didactiques Contextuelles (PIDC)
N° de la fiche RNCP de la formation	Code RNCP : 31852
Lien hypertexte vers le site de l'établissement pour détailler le contenu de la formation	http://www.inspe-guadeloupe.fr/les-formations/le-master-meef/
Contact directeur de département (directeur INSPE)	antoine.delcroix@univ-antilles.fr
Contact responsable du master	Jean-jacques.salone@univ-antilles.fr
Contact responsable M1	Jean-jacques.salone@univ-antilles.fr
Le cas échéant les informations relatives aux établissements privés faisant l'objet d'une convention	
Les mentions de licence conseillées	Voir l'annexe de l'Arrêté du 6 juillet 2017, fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master, et notamment les mentions de licence compatibles avec le Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035367279

La capacité totale d'accueil M1
--

Session MM 2025		Session MM 2026	
Capacité d'accueil totale en 2025 (avec redoublants)	30	Capacité d'accueil totale en 2026 (avec redoublants)	30
Places proposées sur MM	25	- Places proposées sur MM	22
Places proposées sur Etudes en France		- Places proposées sur Etudes en France	3
Nombre total d'inscrits	12	Nombre total d'inscrits	
- Dont inscrits via MM	6	Dont inscrits via MM	
- Dont inscrits hors MM	6	Dont inscrits hors MM	

Les attendus (nationaux et locaux) précis pour chaque formation de master dispensée au sein de l'Université, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation

Selon l'annexe de l'Arrêté du 28 mai 2019, modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038731861>), les attendus qui suivent s'ajoutent aux compétences transversales développées dans tout cursus de licence (voir arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence et notamment ces articles 3 et 6) :

- Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation.
- Avoir une première représentation du métier de conseiller principal d'éducation.
- Appréhender la conception, la mise en œuvre, l'évaluation, de projets éducatifs.
- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement.
- Maîtriser sa communication orale et écrite.
- Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence.
- Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.

De plus, est attendue la capacité à mettre en place une organisation personnelle permettant

Le taux de pression à l'entrée de chaque formation de master au titre de la rentrée 2024, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de candidatures reçues et le nombre de candidats admis

Taux 1 : Nombre de candidatures reçues via Mon master sur nombre de candidatures classées
 $29/33 = 88\%$

Taux 2 : Nombre d'inscrits Via Mon master sur nombre de classés (« taux de conversion »)
 $6/29 = 21\%$

Taux 3 : Nombre d'étudiants inscrits sur nombre de places offertes
 $12/30 = 40\%$

Le taux d'insertion professionnelle des étudiants issus de chaque formation de master
(contacter l'OVE de l'UA)

92%

Critères Généraux d'examen des candidatures	• Être titulaire d'une licence compatible avec le master MEEF pratiques et ingénierie de la formation. Voir l'annexe de l'Arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035367279 • Satisfaire aux attendus précisés plus haut, dont notamment : ○ Être intéressé par les métiers de la formation, de l'éducation ou de la recherche en éducation ○ Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'acquis de l'expérience professionnelle. ○ Avoir une première représentation : ○ du monde de l'éducation et de la formation ; ○ de la recherche en éducation et formation. ○ Maîtriser sa communication orale et écrite. ○ Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. ○ Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.
Composition et rôle des commissions de recrutement	Les commissions de recrutement à l'entrée en Master ont pour rôle d'apprécier souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats. Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus La commission de recrutement est composée pour chaque mention d'au moins 3 membres : - le ou les responsables de la mention - au moins 2 enseignants titulaires responsables de(s) parcours types ou intervenant dans la formation. Elle prend ses décisions de manière collégiale. Elle est présidée par le directeur de la composante ou son représentant. Sa composition est arrêtée par le président de l'UA, sur proposition du directeur de l'inspé de l'académie de la Guadeloupe.

M. le Président sollicite les membres présents, pour exprimer d'éventuelles remarques. Un couper-coller malheureux est signalée par Mme Anne-Line JOUBERT dans l'encadré « Attendus », à savoir : « Avoir une première représentation du métier de conseiller principal d'éducation ». Aucune autre remarque n'est formulée.

Vote : Campagne Mon Master 2026 : Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation.

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : La fiche d'informations destinées au portail national Mon Master, au titre de la rentrée universitaire 2026 est votée à l'unanimité, par les membres présents et représentés du Conseil de

l'INSPE, avec la suppression de la phrase « Avoir une première représentation du métier de conseiller principal d'éducation ».

Point 5. Ressources humaines : campagne de recrutement 2026 des personnels BIATSS

M. LOMON présente ce point puis M. DELCROIX apporte quelques précisions. En effet, au mois de février 2025, l'agent en charge de la gestion financière de l'INSPE a bénéficié d'une mobilité interne, l'amenant à rejoindre l'Agence comptable de l'Université.

Dans ce sens, lors de la séance exceptionnelle du 17 février 2025, le Conseil avait voté l'ouverture du recrutement, pour pourvoir ce poste. Ce recrutement ayant été déclaré infructueux, il est proposé au Conseil, avec l'accord de Mme la Directrice des ressources humaines, d'examiner le profil de poste en vue de sa publication, bien que la campagne d'emplois ne soit pas encore officiellement lancée.

Il est également demandé d'autoriser, le cas échéant, le recours au recrutement d'un agent contractuel sur ce même profil.

Comme indiqué lors du Conseil du 12 septembre 2025, la prochaine campagne d'emplois sera particulièrement restreinte. L'attention du pôle a été attiré sur l'importance de pourvoir ce poste, dont la vacance affecte le fonctionnement de l'INSPE et entraîne une surcharge de travail significative pour l'équipe de direction de la composante.

Il est donc demandé au Conseil, en premier lieu, de se prononcer sur la fiche de poste destinée au recrutement d'un titulaire et, en second lieu, d'autoriser l'étude avec le service des ressources humaines, de la possibilité de recruter un agent contractuel sur le même profil du 1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026.

Il n'y a pas de remarque, M. LOMON propose donc de voter ce point en deux parties.

Vote : Demande de publication d'un gestionnaire financier et comptable, au titre de la campagne de recrutement 2026, selon le profil figurant ci-après.

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : La demande de publication d'un emploi au titre de la campagne de recrutement 2026, est votée à l'unanimité, par les membres du Conseil de l'INSPE.

M. LOMON propose ensuite, le second vote et demande aux membres d'exprimer d'éventuelles remarques.

Il n'y a pas de remarque, M. LOMON invite les membres du conseil à voter.

Vote : Demande de recrutement d'un personnel contractuel de catégorie A, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026, au titre de la campagne de recrutement 2026, selon le profil figurant ci-après.

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : La demande de recrutement d'un personnel contractuel du 1^{er} janvier 2026 au 31 août 2026, est votée à l'unanimité, par les membres du Conseil de l'INSPE.



L'Université des Antilles recrute un responsable administratif et financier contractuel pour l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe



L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.

L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le **pôle universitaire régional de Guadeloupe** : 4 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le **pôle universitaire régional de Martinique** : 3 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Bureau de la Formation Continue et de l'Apprentissage, 1 Service culturel ;
- Des **structures transversales** : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives, ...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros. L'UA est passée aux RCE au 1^{er} janvier 2013.



N° et Intitulé de l'emploi-type (cf. REFERENS)	Lieu de travail	Catégorie FPE
xxx	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	A
Conditions de recrutement		
Rémunération	Statutaire	
Référence de l'emploi (cf. REFERENS)	J3E47 Responsable des services finances et hébergement	
Vacance de l'emploi	☒ Vacant ☐ Susceptible d'être vacant	

Quotité de travail	100 %	Prise de fonction le	1er septembre 2025
---------------------------	--------------	-----------------------------	---------------------------

DESCRIPTION DU POSTE

Coordonner, assurer et réaliser de manière polyvalente et autonome les activités de gestion administrative et financière (dépenses et recettes) de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et de l'unité de recherche CRREF, sous l'autorité du Directeur et de la Responsable administrative et financière.

Environnement et contexte de travail : INSPE de l'académie de la Guadeloupe

L'INSPE de l'académie de la Guadeloupe est une composante de l'université des Antilles, rattachée au pôle Guadeloupe, située sur le campus du Morne Ferret (Morne Ferret, 97178 Les Abymes Cédex). L'INSPE est en charge de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation et participe à leur formation continue dans le cadre défini par le code de l'éducation (Articles L721-1 à L721-3 du code de l'éducation). L'activité de la composante se caractérise par une grande variété des acteurs et partenaires avec lesquels la personne recrutée aura à travailler.

Missions principales :

- Rédiger les actes administratifs concernant les recettes ou les dépenses sur l'ensemble d'un domaine de la gestion financière et/ou comptable
- Établir les différents états budgétaires à partir des systèmes d'information
- Activités essentielles rattachées : Exécuter la stratégie budgétaire et financière de l'établissement
- Effectuer la gestion budgétaire et les prévisions de trésorerie – Réaliser des tableaux de bord et des bilans pour anticiper les besoins
- Elaborer le budget et les décisions modificatives correspondant aux prévisions de recettes et de dépenses (activités essentielles rattachées : Elaborer le budget – Effectuer les engagements et les liquidations – Gérer (élaboration et suivi) les bons de commandes
- Suivre et contrôler les opérations comptables et financières (activités essentielles rattachées : suivre la régie d'avances et de recettes – Suivre les contrats d'acquisitions d'équipements et de matériels, suivi et paiement des droits universitaires)
- Assurer la relation avec les partenaires internes et externes (Activités essentielles rattachées : Gestion budgétaire du parc de logements de l'INSPE : Evaluer les besoins pour un fonctionnement optimal du service hébergement – Signaler tout dysfonctionnement et manquement aux règles à observer dans la vie en communauté, dans le souci de garantir la sécurité des résidents, pour la prise immédiate des mesures immédiates et adéquates)
- Assurer le suivi financier et comptable des projets de recherche du laboratoire CRREF
- Préparation et suivi des conventions de recherche et de prestations liées aux activités de l'INSPE
- Gérer et suivre les heures d'enseignement des titulaires
- Suivre l'évolution des règles, directives et procédures financières et/ou comptables
- Établir, à partir du système d'information de l'établissement, les états et bilans comptables et/ou financiers et les tableaux de bord nécessaires au suivi de l'activité

Compétences et qualités requises :

- Finances publiques
- Méthodes d'allocation budgétaire
- Organisation du système éducatif et de l'enseignement supérieur
- Mode de fonctionnement des administrations publiques
- Marchés publics
- Systèmes d'information budgétaires et financiers
- Droit public / Droits des contrats
- Règles et techniques de la comptabilité
- Techniques de communication

- Techniques de management
- Gestion des groupes et des conflits
- Environnement et réseaux professionnels
- Méthodologie de conduite de projet
- Techniques d'élaboration de documents
- Connaissances budgétaires générales
- Connaissances générale des ressources humaines

Contraintes particulières de travail :

- Respect des calendriers de la composante, du pôle et de l'université et en particulier du calendrier budgétaire

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau diplôme : Diplôme de niveau 6

Types de formation recherchés :

- Gestion comptable et budgétaire
- Gestion administrative
- Finance, comptabilité, droit, gestion

Savoirs :

- Appliquer les règles financières
- Assurer le suivi des dépenses et des recettes
- Savoir inscrire et gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Réaliser des synthèses
- Rédiger des rapports ou des documents
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles
- Concevoir des tableaux de bord
- Elaborer un budget
- Exécuter la dépense et la recette
- Renseigner les indicateurs de performance
- Passer un marché et suivre son évolution

Savoir être :

- Réactivité
- Capacité de raisonnement analytique
- Capacité prospective
- Rigueur/Fiabilité
- Sens relationnel

CANDIDATURE et MODALITES D'INSCRIPTION

Renseignements sur le poste : Antoine DELCROIX – Directeur- 0590 21 36 21

Nadia NEGRIT – RAF – 0590 21 36 21

(Coordonnées de la personne à contacter – Nom/prénom + Téléphone)

Envoi des candidatures :

Lettre de motivation + CV par courriel à : recrutement@univ-antilles.fr

Date :

Signature :

Vu DRH : le .../. ./.....

Avis : Favorable / Défavorable
Défavorable

Avis : Favorable /

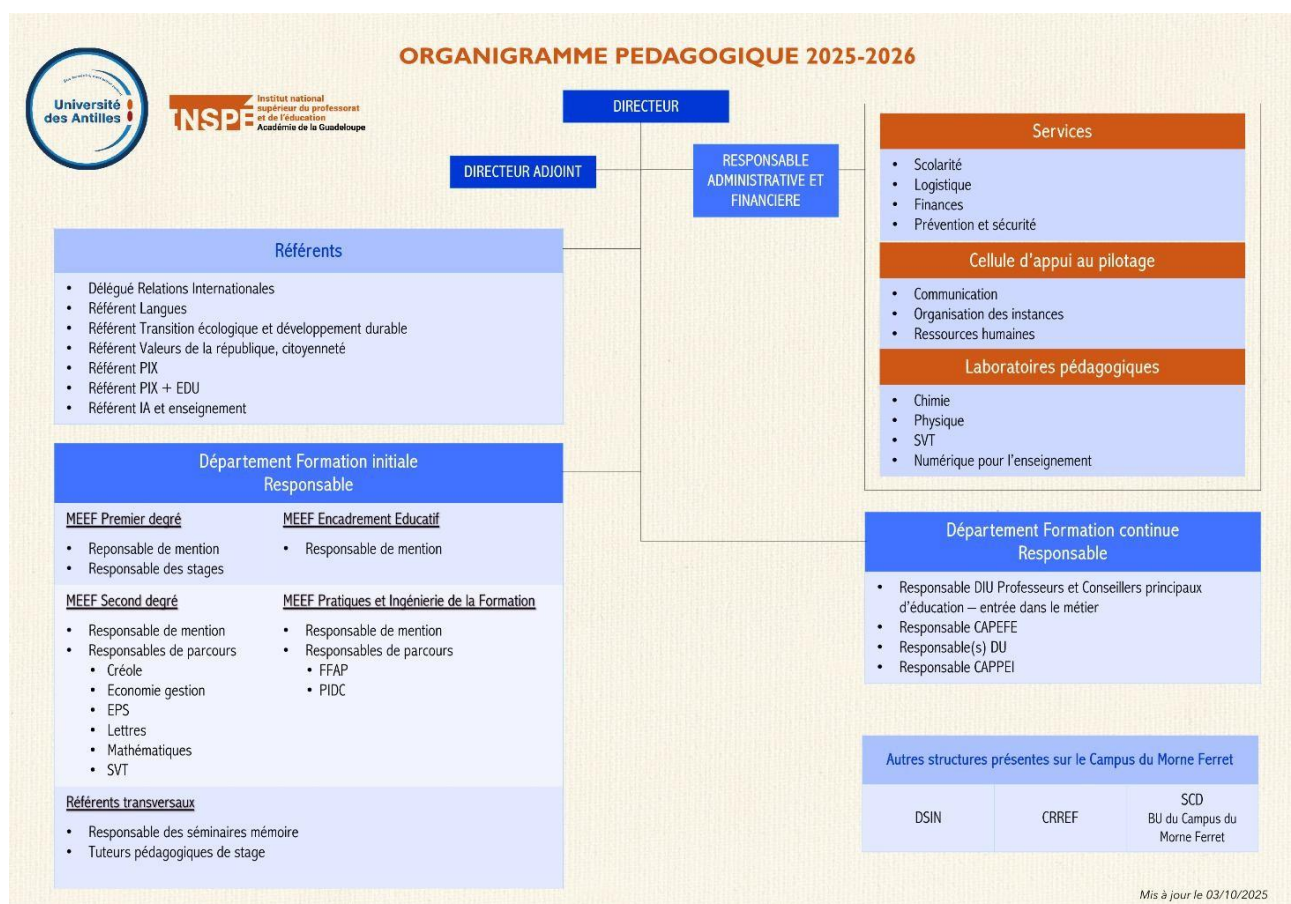
Visa Président :

Point 6. Organigramme pédagogique de l'INSPE

M. LOMON présente ce point, complété par des précisions apportées par M. DELCROIX. L'Université des Antilles a adopté un nouveau référentiel des tâches applicable, en particulier, à ses deux INSPE et à ses deux IUT. Dans le cadre de la reconnaissance des missions de ces composantes, il est prévu que le Conseil d'institut adopte un organigramme pédagogique. Celui-ci permettra ensuite, en Conseil restreint, de procéder à l'attribution nominative des responsabilités correspondantes. Dans l'attente de la refonte du règlement intérieur de l'INSPE, actuellement en cours d'examen par les services juridiques de l'Université des Antilles, l'organigramme a été structuré selon l'organisation existante :

- Département Formation initiale ;
- Département Formation continue.

Le conseil est amené à examiner la proposition de référentiel figurant ci-dessous.



Un certain nombre de référents y figurent, conformément aux obligations imposées aux INSPE, notamment pour les missions transversales du réseau national. S'agissant des mentions, leur structuration a été définie en fonction de l'importance de leurs effectifs. Mme JOUBERT interroge sur les référents spécifiquement rattachés à l'INSPE. M. DELCROIX précise qu'il s'agit des référents suivants :

- Transition écologique,
- Valeurs de la République,
- PIX+Édu et IA & Enseignement.

Par ailleurs, au sein du département Formation initiale figurent les responsables des séminaires de mémoire, ainsi que les tuteurs pédagogiques de stage, dont les missions s'inscrivent dans les tâches référentielles relevant des IUT et des INSPE. M. DELCROIX rappelle que l'organisation proposée tient compte du volume et de la nature des stages, lesquels verront leur durée et leur nombre augmenter avec la mise en œuvre de la réforme. Enfin, l'organigramme intègre les services d'appui à la pédagogie, afin de souligner qu'aucune action pédagogique ne peut être conduite sans leur contribution.

En l'absence d'autres remarques, M. LOMON propose de voter l'organigramme.

Vote : Organigramme pédagogique de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe.

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : L'organigramme pédagogique de l'INSPE est voté à l'unanimité, par les membres du Conseil de l'INSPE.

Point 7. Informations sur la préparation du budget 2026

Le projet de budget figurant ci-dessous a été présenté lors du dialogue de gestion avec le pôle Guadeloupe de l'Université, le lundi 13 octobre 2025. Il n'a fait l'objet d'observation particulière, si ce n'est une demande de précision sur la rubrique « Charges d'entretien et de renouvellement », qui représente un poids important dans le budget.

Dépenses	Crédits	Montant	Nature de la dépense (à préciser) : ex : achat ordinateur, achat mobilier, fournitures ect...)	Recettes (Ornisme financeur : Europe, Région, ANR ...)	Crédits	Montant	Observations complémentaires
Charges fixes annuelles	10	25 000,00 €	Reprographie, frais de téléphonie...	DEPARTEMENT	10	35 000,00 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (Au titre des dépenses obligatoires du Département)
Participation aux activités du réseau INSPE y compris formation des personnels	10	8 000,00 €	Missions de l'équipe de direction et participation des personnels aux formations du réseau des INSPE	DEPARTEMENT-ETAT (contrat local des solidarités)	10	69 000,00 €	DU FFASILL - SOLDE 2025 + ANNEE 2026
Charges d'entretien et de renouvellement	10	88 635,00 €	Charges d'entretien, de réparation et renouvellement de matériel d'une valeur unitaire inférieure à 1000 euros dont mobilier	Droits universitaires	10	34 986,00 €	DROITS D INSCRIPTION - MASTERS MEEF
Dépenses pédagogiques	10	48 000,00 €	Fournitures pédagogiques et matériel pédagogique d'une valeur unitaire inférieure à 1000 euros dont mobilier	SCSP Réforme formation initiale des enseignants et CPE en Inspé (DIU)	10	23 149,00 €	
				SCSP	10	7 500,00 €	SCSP 2026 - demande
Total fonctionnement		169 635,00 €		Total fonctionnement	10	169 635,00 €	
Investissement	20	75 000,00 €	Véhicule, climatisation, sécurisation, matériel informatique	Demande de prélèvement sur FDR	20	75 000,00 €	Déprogrammation en AE et CP de 75 000 euros 2025 (investissement) à reprogrammer en 2026
Total général		244 635,00 €		Total général		244 635,00 €	

Les charges d'entretien s'expliquent notamment par les travaux liés à l'entretien courant (plomberie, peinture), au renouvellement du mobilier à la suite de l'inondation ayant touché le bureau de la direction, ainsi qu'aux réparations de volets roulants et aux travaux de sécurisation des espaces où sont implantés les moteurs de climatisation.

Concernant la plomberie, un diagnostic doit être réalisé afin d'identifier les zones détériorées et de réduire le nombre de points d'eau. Avant que ces mesures n'apportent un bénéfice réel en matière d'entretien, l'installation de valves d'arrêt dans les zones critiques est nécessaire pour isoler – si besoin est – certaines parties du réseau sans procéder à des coupures générales.

M. DELCROIX remercie le Conseil départemental pour son accompagnement, rappelant qu'une subvention de fonctionnement a été votée au titre des dépenses obligatoires du Département au bénéfice de l'INSPE. Dans le cadre du Contrat local des solidarités, le Département et l'État apportent également un financement significatif au Diplôme universitaire « Formation de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme » (FFASILL).

Enfin, M. DELCROIX souligne que le budget demeure contraint en fonctionnement, compte tenu de l'ensemble des charges précédemment mentionnées.

En l'absence de remarque ou de question, M. LOMON propose de voter le budget prévisionnel 2026 de l'INSPE.

Vote : Information sur la préparation du budget 2026.

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : Le dossier d'accréditation est voté à l'unanimité, par les membres présents et représentés du Conseil de l'INSPE.

Point 8. Dossier d'accréditation des masters enseignement et éducation

M. DELCROIX présente le dossier et apporte les compléments d'informations demandés.

La **stratégie de pilotage du projet de l'INSPE**, s'appuie sur cinq axes. Plus précisément, les partenaires s'engagent à œuvrer pour renforcer, sous l'impulsion du Directoire, la coopération en matière de formation des enseignants et des personnels autour de cinq axes :

1. Renforcer l'écosystème de formation des personnels enseignants et d'éducation en favorisant l'accès aux formations pour différents publics (acteurs principaux : INSPE, EAFC) et en développant la coopération avec l'INSPE de l'académie de la Martinique (acteur principal : INSPE) ;
2. Renforcer l'ancrage local et international de la formation, notamment par la prise en compte du contexte plurilingue du territoire académique et le développement de partenariats locaux, nationaux et internationaux (acteurs principaux : Direction des relations internationales de l'université, INSPE) ;
3. S'appuyer sur la recherche et les équipes pluricatégorielles pour promouvoir l'excellence scientifique, renforcer la place de la recherche dans la formation et développer une culture commune entre personnels enseignants (acteurs principaux : unités de recherche de l'université, Région académique, INSPE) ;
4. Renforcer la place du numérique et de l'intelligence artificielle dans la formation des personnels d'enseignement et d'éducation, par des actions de formation des intervenants en M2E (acteurs principaux, unités de recherche de l'université, DRANE, INSPE au travers de l'initiative « numérique et IA en contextes – pratiques professionnelles ») ;
5. Poursuivre et développer la démarche qualité afin d'améliorer en continu les formations (conseils de perfectionnement pour chaque diplôme mis en œuvre par l'INSPE et enquête d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants et stagiaires).

L'offre de formation proposée reproduit celle existante mais prend en compte les exigences de la réforme en proposant des masters enseignement et éducation plus ancrés dans les dimensions professionnelles. Le dossier reproduit la structure demandée par le ministère pour chacune des mentions (professorat des écoles, professorat du second degré, conseiller principal d'éducation). Concernant les stages, les modalités prévisionnelles d'organisation des semaines en stage ont été définies en concertation avec les équipes pédagogiques de chaque master. Les dispositifs d'accompagnement, « pendant et après le stage », ont été établis dans le cadre de groupes de travail. Enfin, pour la prise en compte des thématiques transversales, les propositions ont été formulées en conformité avec les textes en vigueur et à partir des dispositifs déjà existants.

En l'absence de questionnaire et remarques complémentaires, le Directeur de l'INSPE, en accord avec le Président du conseil, propose de procéder au vote du dossier en l'état.

Vote : dossier d'accréditation de l'INSPE

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : Le dossier d'accréditation est voté à l'unanimité, par les membres présents et représentés du Conseil de l'INSPE

Point 9. Point sur la vie du campus

M. LOMON présente ce point, suivi d'une présentation détaillée par M. ANCIAUX.

M. SOREZE quitte la réunion à 12h10.

9.1. Vie étudiante

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Alternative 119 », l'épicerie solidaire est présente sur le campus du Morne Ferret tous les 15 jours selon le calendrier suivant.



Calendrier interventions épicerie solidaire itinérante

Campus universitaire du Morne FERRET à POINTE-A-PITRE

Période d'octobre à décembre 2025 – de 12h00 à 15h00

OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DECEMBRE 2025
Mercredi 01 octobre 2025	Mercredi 05 novembre 2025	Mercredi 03 décembre 2025
Mercredi 15 octobre 2025	Mercredi 19 novembre 2025	Mercredi 17 décembre 2025

Période de janvier à mai 2026 – de 12h00 à 15h00

JANVIER 2026	FEVRIER 2026	MARS 2026
Mercredi 07 janvier 2026	Mercredi 04 février 2026	Mercredi 04 mars 2026
Mercredi 21 janvier 2026		Mercredi 18 mars 2026
AVRIL 2026	MAI 2026	
Mercredi 01 avril 2026	Mercredi 06 mai 2026	
Mercredi 15 avril 2026	Mercredi 20 mai 2026	

M. ANCIAUX poursuit en présentant les projets CVEC en cours. Le premier projet présenté correspond à la phase 3 de l'aménagement des espaces de vie étudiante, dont les deux premières phases étaient :

- 2023 : Aménagement de l'espace intérieur « Vie étudiante » ;
- 2024 : Aménagement de l'espace extérieur avec la construction de deux carbets.

Ce projet avait reçu un avis favorable sous réserve pour la partie aménagement paysager. Les éléments ayant reçu un avis favorable ont été pour la plupart réalisés comme suit :

- Achats de fauteuils pour l'espace de vie des étudiants ;
- Réalisation des mange-debout en du rez-de-jardin ;
- Travaux de nettoyage et de peinture.

Il reste à réaliser les panneaux destinés à la signalisation des espèces végétales remarquables du site, partie du projet que Madame CIMBER présente.

M. ANCIAUX poursuit concernant les crédits restants. En effet la totalité des crédits n'ayant pas été consommé (16 056,27 € sur 17 579,39 €), une demande a été soumise à la CVEC afin d'utiliser ces crédits restants (1 523,22 €) pour effectuer trois nouvelles dépenses non prévues initialement (achat micro-ondes en remplacement de ceux volés en 2025, brise vue et coussins). La CVEC ayant émis un avis favorable à cette demande, ces trois nouveaux achats seront effectués avant fin décembre 2025. Les devis sont donc en cours de réalisation et M. DELCROIX en profite pour remercier les agents en charge de cette partie du projet, à savoir, Mme MARTIAL et Mme NITUSGAU.

M. ANCIAUX présente ensuite le projet CVEC 2024/2025 qui consiste à mettre en place des ateliers de sophrologie. Ils ont débuté le mardi 16 septembre entre 12h et 14h et ils ont lieu tous les quinze jours. Une communication par mail et par voie d'affichage a été effectuée. Le nombre d'étudiants fréquentent

ces ateliers oscille entre 5 et 12 étudiants. À noter qu'une partie du projet a été refusée par la CVEC s'agissant

des ateliers « voix et gestes », car une finalité pédagogique avait été évoquée alors que cet aspect ne relève pas des actions financées par la CVEC.

Mme JOUBERT interroge M. DELCROIX et M. ANCIAUX au sujet de l'entretien des fours à micro-ondes. M. DELCROIX informe que les personnels responsables de l'entretien de la salle s'assurent du nettoyage des fours à micro-ondes. M. le Directeur profite pour souligner que l'entretien du joint du réfrigérateur mis à disposition des étudiants nécessite également un entretien et qu'il convient de rappeler aux étudiants la nécessité du respect de règles d'hygiène.

M. ANCIAUX poursuit concernant les deux projets déposés par la communauté de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe, le 13 octobre 2025 intitulés :

- « Favoriser le bien-être des étudiants par le théâtre sur le Campus du Morne Ferret » ;
- « Sensibiliser les étudiants à la préservation de l'environnement marin des Antilles ».

M. DELCROIX évoque ensuite deux actions non liées à la CVEC mais qui participent de l'enrichissement de la vie étudiante :

- Rencontre en Martinique des étudiants des deux parcours Créole (Martinique et Guadeloupe) du master MEEF second degré, avec l'association LAKOU BOUKANTAJ, sous l'impulsion de Mme BOLUS pour l'INSPE.
- Coopération avec l'association Metis'Gwa qui vise à amener les arts du cirque sur le Morne Ferret, projet piloté par Mme N'GUYEN pour l'INSPE.

9.2. Équipements et travaux

M. LOMON présente le point et M. DELCROIX établit un récapitulatif des travaux en cours.

Réfection de la salle des conseils avec transformation en salle d'enseignement polyvalente :

Pour le projet de rénovation de la salle des conseils et de la salle des formateurs, l'état d'avancement est le suivant :

- Nouveau mobilier : commande passée ;
- Renouvellement de l'éclairage : choix du prestataire effectué ;
- Peinture : choix du prestataire effectué ;

Les arbitrages sont en cours pour réaliser ces travaux sur le budget 2025. Il faut noter que cette réfection permettra de créer un espace accessible aux personnes à mobilité réduite.

Investissement pédagogiques et modernisation des équipements numériques :

Les commandes relatives au matériel cité lors du conseil du 12 septembre ont toutes été effectuées. Le constat d'un reliquat de crédits d'investissement permet de poursuivre l'équipement de la composante.

Travaux liés aux salles de musique et de danse et à l'amphithéâtre :

Selon une information en date du 30 septembre 2025 de la Direction du patrimoine immobilier (DPI) de l'université, le dossier complet de l'architecte a été reçu pour la salle de danse. Après une dernière vérification, le dossier sera transmis au "Pôle achat/marché" de l'université afin de préparer le dossier de consultation des entreprises. Pour l'amphithéâtre, la DPI est dans l'attente des diagnostics amiante.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. LOMON clôt la séance en remerciant les membres du conseil pour leur participation.

La séance est levée à 12h15.